

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 22 novembre 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016**

**2016 V. 318** Vœu relatif à la création d'une Cité du théâtre à Paris.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant l'annonce, lundi 24 octobre, par le Président de la République de la création d'une Cité du théâtre, à l'horizon 2022, boulevard Berthier, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris ;

Considérant que ce projet vise notamment à créer sur 20.000 m<sup>2</sup> un espace partagé par la Comédie-Française, le Théâtre de l'Odéon et le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, comprenant, entre autres, salles de répétition, bureaux techniques, dépôts de costumes, loges, salle modulable pour la Comédie Française, espaces de restauration du public mutualisés, nouveaux locaux pour le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, etc ;

Considérant le choix de lieu d'implantation du projet, porte de Clichy, au cœur d'un quartier en pleine mutation, ouvert vers le Grand Paris ;

Considérant que le coût total des travaux est estimé à 150 millions d'euros ;

Considérant la rénovation programmée du Théâtre de la Ville et du Théâtre du Châtelet par la Ville de Paris, ainsi que l'annonce de la rénovation de la place du Châtelet ;

Considérant que la Ville de Paris semble absente du projet de Cité du Théâtre dans le 17<sup>e</sup> arrondissement ;

Considérant qu'à l'instar de la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique, un tel projet de Cité du Théâtre ne pourra être un succès que si sa dimension nationale et internationale se double d'un ancrage local solide ;

Ainsi, Fadila Mehal, Maud Gatel, les élus du groupe UDI-Modem et Bruno Julliard, au nom de l'Exécutif,

,

Proposent :

Qu'un point d'information puisse être fait lors du Conseil de Paris relatif à une définition plus précise du projet de création d'un pôle théâtre municipal aux alentours de la Place du Châtelet et de l'éventualité de sa redéfinition au regard du projet Cité du Théâtre du Boulevard Berthier, de manière à s'inscrire dans une complémentarité de projets plutôt que dans une concurrence Etat / Ville.

Que la Ville de Paris puisse étudier avec l'Etat toute possibilité d'être partie prenante du projet Cité du Théâtre du Boulevard Berthier, visant notamment à :

- Créer et renforcer les partenariats entre les théâtres municipaux parisiens et les établissements parties prenantes de la Cité du Théâtre.
- Favoriser la création d'espaces au sein de la Cité du Théâtre dédiés aux pratiques théâtrales amateurs, en lien avec les théâtres municipaux, les associations théâtrales parisiennes, des arrondissements et des communes limitrophes.